Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Passage à l’heure d’été : le signal qui permet la synchronisation de toute la France



Avec l’arrivée du printemps vient aussi le changement d’heure. Le passage à l’heure d’été aura lieu dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars.

Les journées s’allongent… Signe que la belle saison est en route. Le changement d’heure se fera dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars. L’heure avancera et nous dormirons une heure de moins. À 2 heures du matin, il faudra ajouter 60 minutes à l’heure l’égale. Il sera donc 3 heures du matin.

Si l’heure sur les montres et horloges mécaniques doit être modifiée manuellement, celle sur nos appareils électroniques changera automatiquement au moment venu.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

La France se synchronise

Un seul signal en France permet de synchroniser tout le pays lors de ce changement d'heure. Il s'agit du signal horaire ALS 162. « Depuis un émetteur situé à Allouis dans le département du Cher, le signal diffuse l'heure légale élaborée par les Observatoires de Paris et Besançon, sous la responsabilité de l'Agence Nationale des Fréquences », explique France Horlogerie, l'organisation professionnelle représentative de la filière horlogère française.

Le signal horaire ALS 162 représente un enjeu stratégique de souveraineté nationale puisqu'il constitue une référence fiable et résiliente, difficile à brouiller et indépendante de technologies étrangères. De nombreux incidents sur la réception GPS ont démontré par le passé la nécessité de disposer de plusieurs sources de diffusion de l'heure. Ainsi, dans la nuit de samedi à dimanche, près de 300 000 horloges passeront automatiquement à l'heure d'été. Ce signal est prolongé jusque fin 2034 par les Pouvoirs publics à l'initiative de France Horlogerie.

Deux changements d'heure par an

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite d'un choc pétrolier dans les années 1970. Les dates de changement d'heure ont ensuite été harmonisées au sein de l'Union européenne en 1998. Depuis, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été, le dernier dimanche de mars dans tous les pays membres.

Les eurodéputés ont voté en 2019 pour un projet visant la suppression de ce changement d'heure, mais ce projet a été mis de côte avec l'arrivée de la crise du Covid-19.